



Poêle à bois

TORON 50

Référence C07768.06

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil



Poêle TORON 50

Référence: C07768.06

CHALEUREUX PAR NATURE

La plaque signalétique du produit

MARQUE	1	REFERENCE	2	CE	3	DOP:	26
Pnom:	5	kW	ηnom:	6	%	COnom:	7
ηnom:	6	mg/Nm³	NOXnom:	8	mg/Nm³	O2nom:	9
Pmax:	10	mg/Nm³	Pnom:	11	Pa	E,f:	12
dR:	14	cm	dSG:	15	cm	dSD:	16
dF:	20	cm	dL:	21	cm	dB:	22
Combustibles recommandés :	23	Bûches bois	NB:	25	EN16510-1:2022	4	251023
							24 1418

- 1. Marque
- 2. Référence du produit
- 3. Marque de conformité CE et les chiffres indiquant l'année de délivrance du certificat
- 4. Norme en vigueur
- 5. P_{nom}: Puissance nominale
- 6. η_{nom}: Rendement nominal
- 7. CO_{nom}: CO à 13% d'O₂
- 8. NOX_{nom}: NOx à 13% d'O₂
- 9. OGC_{nom}: OGC à 13% d'O₂
- 10. PM_{nom}: Poussières à 13% d'O₂
- 11. p_{nom}: Tirage de conduit de fumée
- 12. E,f: Tension d'alimentation et Fréquence
- 13. W_{max}: Puissance électrique maxi absorbée
- 14. d_R: Distance de sécurité arrière
- 15. d_{SG}: Distance de sécurité côté gauche
- 16. d_{SD}: Distance de sécurité côté droit
- 17. d_C: Distance de sécurité plafond
- 18. d_p: Distance de sécurité avant
- 19. Type : Classification de l'appareil
- 20. d_F: Sol à l'avant
- 21. d_L: Zone de rayonnement latéral
- 22. d_B: Dessous
- 23. Combustible recommandé
- 24. Code traçabilité interne
- 25. Organisme notifié
- 26. Numéro de DoP

Caractéristiques déclarées du produit

Normes(s) Européennes	EN13240	✓ EN16510	DIN+
	EN13229	✓ Ecodesign	✓ Bimsch
Classification de l'appareil			Type BE
Rendement énergétique (ηnom)			77,0 %
Rendement saisonnier (ηs)			67,0 %
L'indice d'efficacité énergétique EEI			102
Label énergétique			A
Combustible			Bûche bois
Longueur recommandée de bûches - Longueur maximale possible			250-540 mm
Consommation moyenne de combustible			2,5 kg/h
Charge en bois autorisé			2,8 kg/h
Intervalle entre les chargements de combustible			1 heure
Débit massique des fumées			7,77 g/s
Puissance nominale (Pnom)			8,0 kW
Puissance nominale de l'échangeur (PWnom)			---
Pression maximale de service de l'eau (pw)			--- bar
Température des fumées à la puissance nominale à la buse (Tsnom)			359 °C
Tirage de conduit de fumée (pnom)			12 Pa
Classe de température			T450
Raccordement à une cheminée collective			Non
Poussière O2 = 13 % (PMnom)			30 mg/Nm³
Résidus de combustion émis (CO dans les résidus de combustion pour O2 = 13 %)(COnom)			0,10 %
OGC O2 = 13 % (OGCnom)			1250 mg/Nm³
NOx O2 = 13 % (NOXnom)			100 mg/Nm³
Régulation automatique de la combustion			---
La consommation d'électricité (W)			---
Fonctionnement par intermittence (INT) / Fonctionnement en continu (CON)			INT



CHALEUREUX PAR NATURE

Données techniques de base

Dimensions principales	Hauteur (H)	765	mm
	Largeur (W)	694	mm
	Profondeur (L)	484	mm
Dimensions de la porte (du foyer)	Hauteur (H)	490	mm
	Largeur (W)	650	mm
Hauteur de l'axe de la sortie arrière (latérale)		---	mm
Diamètre du conduit de fumée d_{buse}		150	mm
Diamètre de l'arrivée d'air centrale		80	mm
Poids		150	kg
Section d'entrée d'air de convection		---	cm ²
Section de sortie d'air de convection		---	cm ²

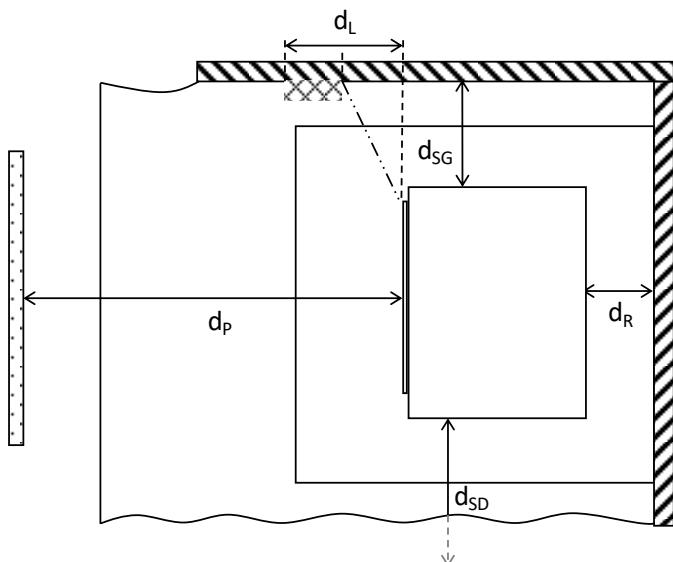
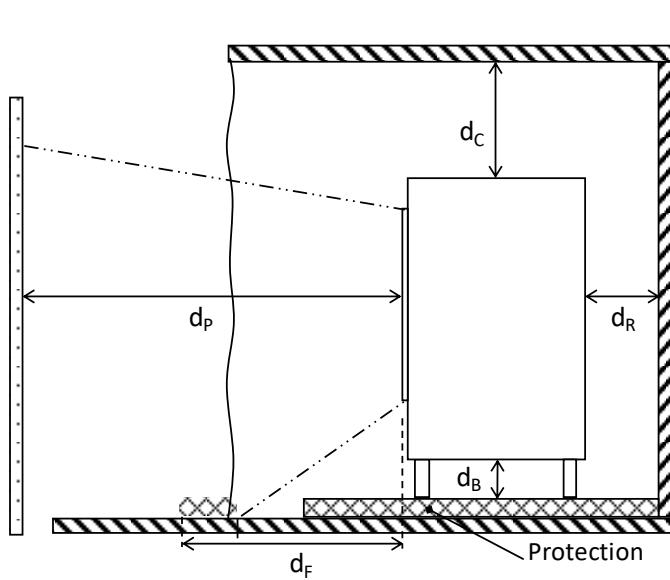
Protection de sol :

L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustible ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une dalle en béton de largeur 100 cm, longueur 100 cm, épaisseur 45mm recouverte d'une face réfléchissante côté appareil (plaqué métallique type inox, ou face céramisée brillante), l'appareil étant placé au centre de cette dalle.

Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents.

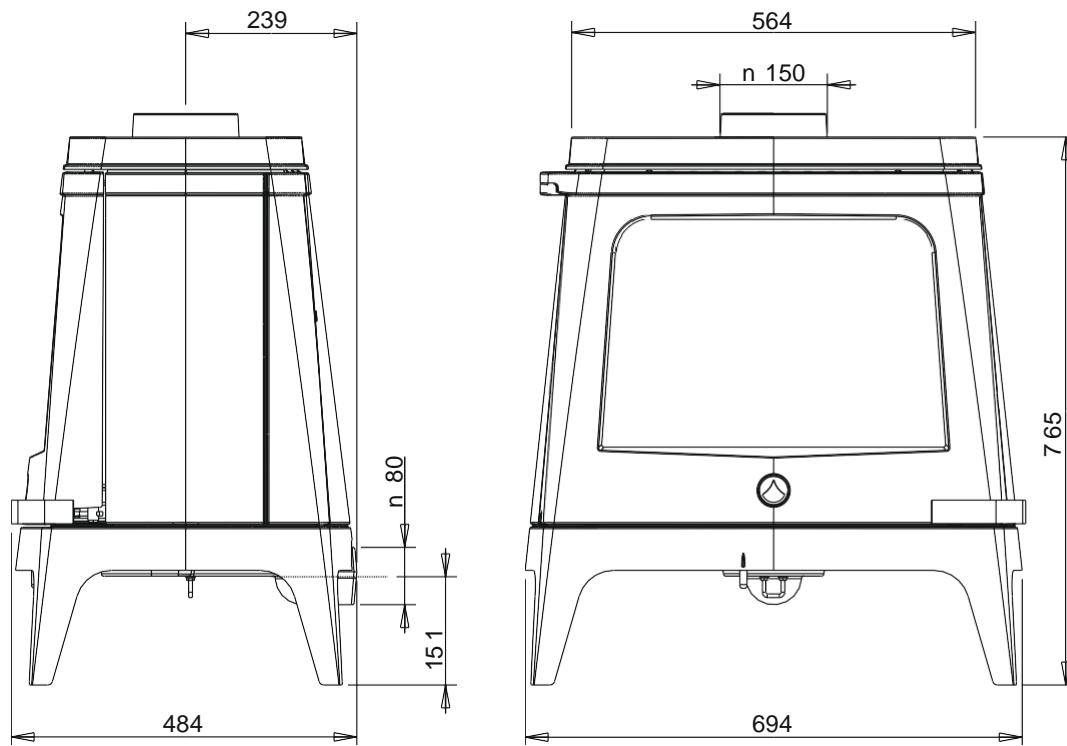
Si les parois adjacentes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm

Distance aux matériaux combustibles	Note		
Arrière (d_R)		800	mm
Avant (d_P)		1200	mm
Avant (par rapport au sol) (d_F)		1500	mm
Latéral (d_{SD})		800	mm
Latéral (d_{SG})		800	mm
Plafond (d_C)		750	mm
Rayonnement latéral (d_L)		1500	mm
Dessous (d_B)	Utilisation d'une dalle en béton de 1000 x 1000 x ép 45 (en mm)	0	mm
Isolant (s)		---	mm





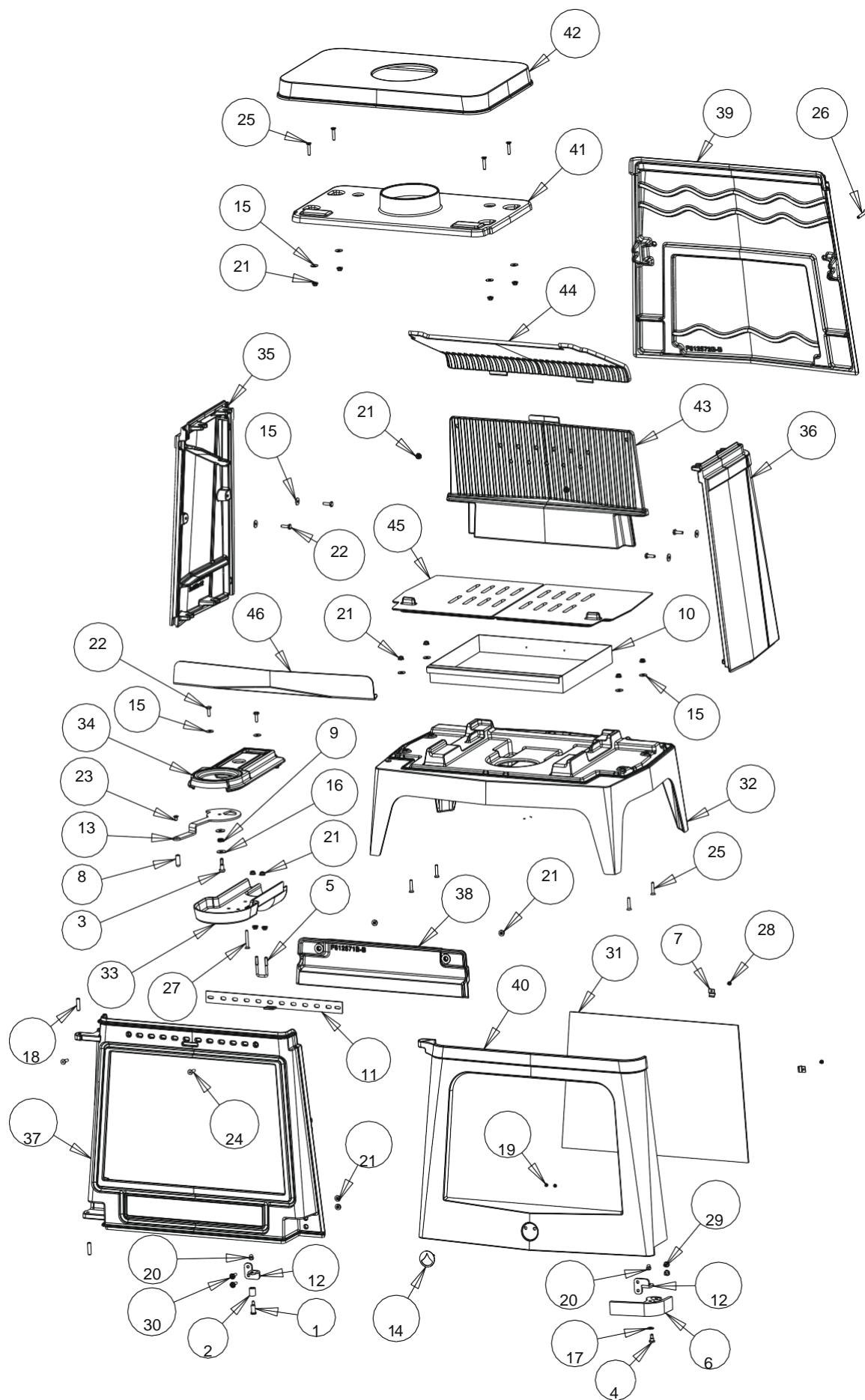
CHALEUREUX PAR NATURE

**Caractéristiques de construction :**

Dimensions de la vitre	h 315 mm	lg 480 mm
Chambre de combustion	Avec système de post combustion	
Plaque signalétique	Gravée sur le dessous du cendrier	



CHALEUREUX PAR NATURE





CHALEUREUX PAR NATURE

Repère	Nbr	Désignation	Référence
		JOINT FACADE PORTE Ø12 mm Lg 2.3 m	A1303012
		JOINT VITRAGE Ø5 mm Lg 1.7 m	A1303005
		JOINT TAQUE Ø12 mm Lg 1.4 m	A1303012
1	1	AXE EXENTRIQUE	AS610125
2	1	ENTRETOISE	AS610170
3	1	VIS REGISTRE	AS610253
4	1	VIS LOQUET	AS610309
5	1	PASSE SANGLE	AS610311
6	1	POIGNEE	AS610317
7	4	CLAMS	AS700180
8	1	BOUTON REGISTRE	AS750120
9	1	RESSORT REGISTRE	AS750125
10	1	CENDRIER	AT610110
11	1	REGISTRE AIR SECONDAIRE	AT610115
12	2	EQUERRE EXCENTRIQUE	AT610459
13	1	TOLE REGISTRE	AT610520
14	1	LOGO DEVILLE	AT650131
15	14	RONDELLE L M6 BRUT	AV4110060
16	2	RONDELLE L M8 BRUT	AV4110080
17	1	RONDELLE ONDULEE D8	AV4170081
18	2	GOUPILLE CANNELEE D8x30	AV6308300
19	2	ECROU M4 BRUT	AV7100040
20	2	ECROU BORGNE M6 BRUT	AV7140060
21	19	ECROU EMBASE M6	AV7220060
22	6	VIS TH M6X20 BRUT	AV8406200
23	1	VIS FHC M6X10 BRUT	AV8636100
24	2	VIS FHC M6X25 BRUT	AV8636250
25	8	VIS FHC M6X30 BRUT	AV8636300
26	2	VIS FHC M6X40 INOX	AV8636406
27	1	VIS FHC M6X45 BRUT	AV8636450
28	4	VIS TCPZ M4X6 ZN	AV8644067
29	2	VIS TBEHC M6X10	AV8696100
30	2	VIS TBEHC M6X20	AV8696200
31	1	VITRE	AXC07768
32	1	SOCLE	F612565B
33	1	COLLECTEUR INFÉRIEUR	F612566B
34	1	COLLECTEUR SUPÉRIEUR	F612567U
35	1	CÔTE GAUCHE	F612568U
36	1	CÔTE DROIT	F612569U
37	1	FACADE	F612570B
38	1	GUIDE D'AIR	F612571B
39	1	FOND	F612572B
40	1	PORTE	F612573U
41	1	AVALOIR	F612574B
42	1	DESSUS DECORATIF	F612575B
43	1	TAQUE	F612576B
44	1	DEFLECTEUR	F612577B
45A	1	GRILLE FOYERE GAUCHE	F612578B
45B	1	GRILLE FOYERE DROITE	F612579B
46	1	CHENET	F612580B



TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme), 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdit).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décendrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

Première mise en service.

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

Allumage :

Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environ 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- Que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- Que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

Fonctionnement à « Puissance nominale » et « combustion prolongée » :

Le fonctionnement à « Puissance nominale » nécessite un rechargeement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

▪ Puissance nominale :

Elle est obtenue :

- avec une charge de bois de 2 kg, sous forme de 2 bûches fendues de bois dur
- avec un tirage de 12Pa
- charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
- en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale » (schéma page 8).

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

▪ Combustion prolongée

Elle est obtenue :

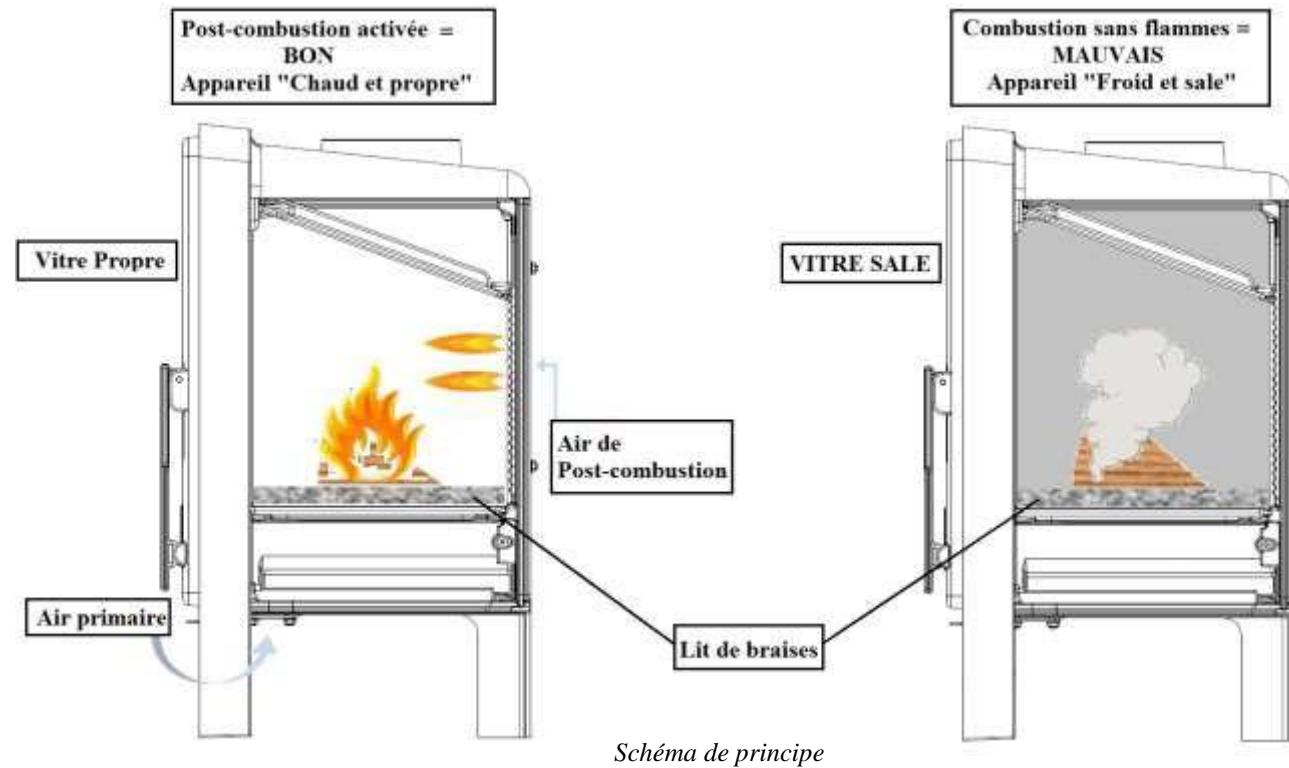
- avec une charge de 6 kg constituée d'une bûche de bois dur non fendue de grand diamètre.
- avec un tirage de 6 Pa.
- en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans recharge.



Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion Prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encaisser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.



Organes de réglages :

Utiliser systématiquement le gant anti-chaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » et « Combustion prolongée » : voir position sur le schéma page 8
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert à moitié pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de réglage de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus ou moins élevés que ceux qui sont recommandés. Dans ce cas, ce registre peut être réglé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.



CHALEUREUX PAR NATURE

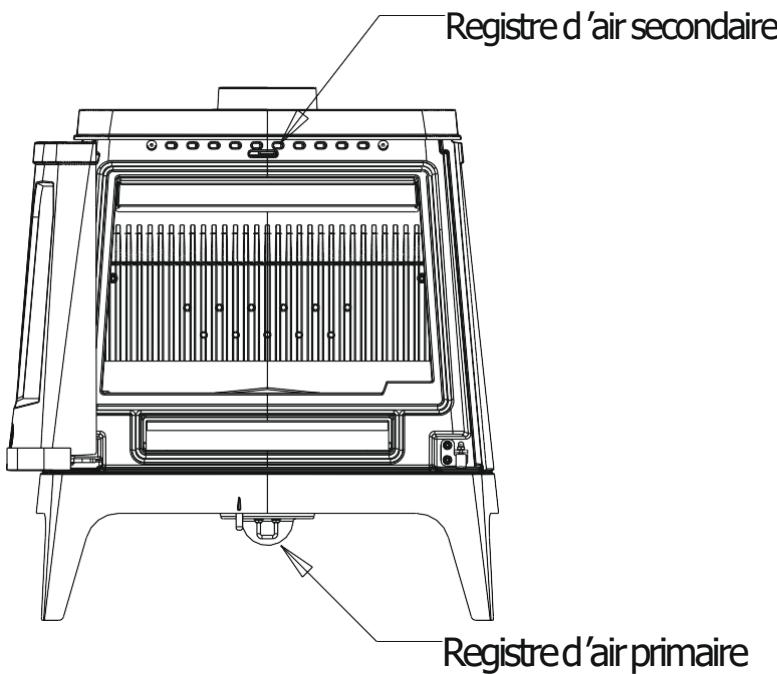
Information pour le recyclage/la fin de vie du produit :

Veuillez-vous munir des pages « Eclaté » et « Nomenclature » afin de visualiser les numéros et les références des différentes pièces composants le produit.

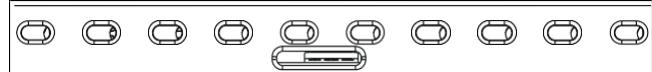
Le tableau suivant répertorie les composants de l'appareil et les indications pour une séparation et un dépôt dans les filières de recyclage/valorisation appropriées suivant la réglementation en vigueur :

Référence de la pièce commençant par	A mettre avec les :
AS, AV, AT F	Métaux
AI, AX	Encombrants
AL	DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

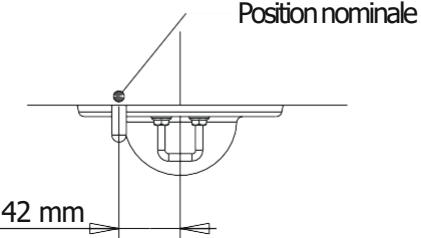
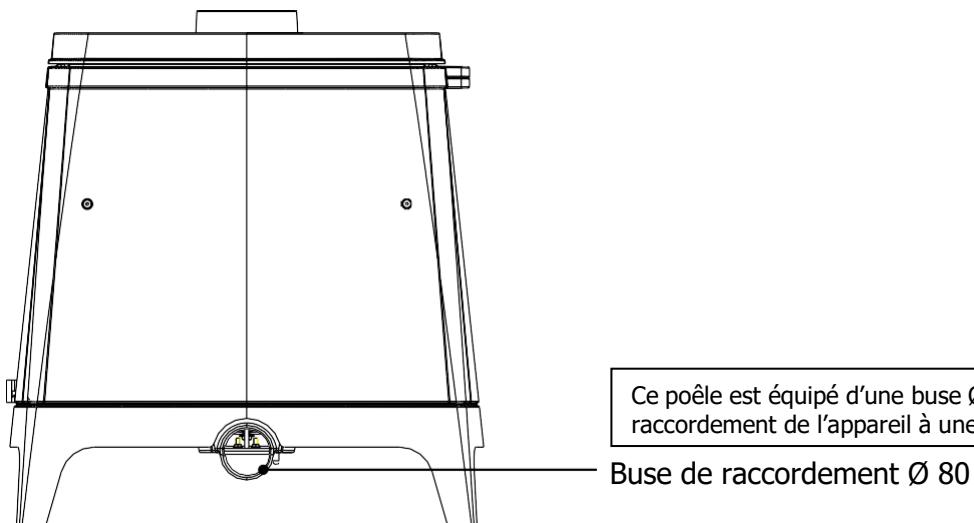
Nota : De même, les déchets d'emballage (bois, carton, plastique) doivent être triés suivant les dispositions en application dans le pays.

**POSITIONS DU REGISTRE DE REGLAGE D'ALLURE****Détail de la commande du registre d'air secondaire**

PLUS MOINS

**Détail de la commande du registre d'air primaire**

Position combustion prolongée = registre fermé, en butée vers la gauche

**RACCORDEMENT AIR**

Ce poêle est équipé d'une buse Ø 80 permettant le raccordement de l'appareil à une arrivée d'air frais

VUE ARRIERE



CHALEUREUX PAR NATURE

Règlement délégué (UE) 2015/1186, Annexe IV - FICHE PRODUIT*Commission delegated regulation (EU) 2015/1186, Annex IV - Product fiche*

Marque Commerciale. <i>Trade mark.</i>	DEVILLE
Référence. <i>Identifier.</i>	C07768.06
Classe d'efficacité énergétique. <i>Energy efficiency class.</i>	A
Puissance thermique directe. <i>Direct heat output.</i>	8 kW
Puissance thermique indirecte. <i>Indirect heat output.</i>	-- kW
Indice d'efficacité énergétique (IEE). <i>Energy Efficiency Index (EEI).</i>	102
Rendement utile à la puissance thermique nominale. <i>Useful efficiency at nominal heat output.</i>	77,0 %

Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé. <i>Specific precautions that shall be taken when assembling, installing or maintaining the local space heater.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Montage, l'installation et l'entretien doivent être réalisés par un professionnel qualifié. • Respecter les distances de sécurité préconisées. • Pour assurer le fonctionnement convenable de l'appareil, l'installation doit avoir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une alimentation en air frais dédié à la combustion. ▪ Une évacuation des produits de combustion. • L'appareil et l'installation doivent être entretenus régulièrement. • Toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attention aux brûlures !!! <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si nécessaire, installer une protection autour de l'appareil pour empêcher tout contact. • N'utiliser que le combustible recommandé. • Lire les manuels d'instructions fournis avec le produit.
--	---